Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213501141-20260330-DE_2026_12-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET** – 35640 Séance du **30/03/2026**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 11* *Absents : 0* *Pouvoirs de vote : 0* *Votants : 11* *Pour : 11* *Contre : 00* *Abstentions : 00*	L'an 2026, le 30 mars à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 24/03/2026. Présents : M. BOULET Yves - Maire, Mmes GIBOIRE Edith, DUFIL Émilie, OAKLEY Heather, PLANCHENAULT Carole, PLEINFOSSÉ Tatiana, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, PAILLARD David, MONTAGNE Nicolas. Excusé(es) : Pouvoirs de vote : 00 Secrétaire de la séance : Mme DUFIL Émilie

Délibération 2026-12 OBJET : Création et Composition des commissions municipales

M. Le M. Le Maire expose au Conseil :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22 permettant aux conseils municipaux de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,

Vu la proposition de M. le maire de créer 5 commissions municipales, dont l'objet et la composition sont fixés conformément au tableau ci-dessous :

Commissions communales	**TITULAIRES**
Bâtiments communaux Assainissement Voirie - Espaces publics Sécurité	**M. BOULET Yves – Président** **M ROUSSEAU Pierrick** – Vice-Président M. SIAUDEAU Philippe Mme PLANCHENAULT Carole M. MONTAGNE Nicolas

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213501141-20260330-DE_2026_12-DE

	M. MAZURAIS Adrien M. PAILLARD David
Équipements et matériel communaux Cimetière Éclairage public	**M. BOULET Yves – Président** **M SIAUDEAU Philippe** - Vice-Président M. PAILLARD David Mme PLANCHENAULT Carole M. MAZURAIS Adrien
Vie associative et culturelle Affaires sociales Seniors Enfance et jeunesse	**M. BOULET Yves – Président** **Mme GIBOIRE Édith** - Vice-Présidente Mme OAKLEY Heather Mme DUFIL Émilie Mme PLEINFOSSÉ Tatiana
Communication	**M. BOULET Yves – Président** **M SIAUDEAU Philippe** - Vice-Président Mme DUFIL Émilie Mme OAKLEY Heather Mme GIBOIRE Édith Mme PLEINFOSSÉ Tatiana
Finances	**M. BOULET Yves – Président** **M ROUSSEAU Pierrick** - Vice-Président M. MONTAGNE Nicolas M SIAUDEAU Philippe Mme GIBOIRE Édith

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents, par un vote à main levée :

- Valide la liste et la composition des commissions municipales dont les objets et la composition sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Yves BOULET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr